

La Région Guadeloupe et Bpifrance renforcent leur partenariat en faveur du développement économique du territoire.

Ce jeudi 13 avril 2017 à l'Hôtel de Région à Basse-Terre, à l'occasion de la 2^{ème} Assemblée plénière de la Région Guadeloupe, le Président Région, Ary Chalus, et la Directrice Interrégionale Bpifrance Antilles-Guyane, Michèle Papalia en présence de la Directrice exécutive en charge de la direction des partenariats régionaux et de l'action territoriale de la Bpifrance, Marie Adeline-Peix, ont signé une convention-cadre de partenariat visant à mettre en commun les moyens financiers de la Région et de Bpifrance au service des ambitions du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) élaboré par la Guadeloupe.

La première concrétisation de ce partenariat est la mise en place d'un "Prêt Croissance TPE (très petites entreprises)". Partageant le constat de la difficulté pour les TPE de financer leur développement, la Région et Bpifrance ont décidé de mettre en place ce prêt dédié aux entreprises de 1 à 20 salariés, en création ou en développement et exerçant l'essentiel de leur activité en Guadeloupe.

Ce nouveau prêt permettra de financer les projets de création et de développement, de 10 000 à 50 000€ et principalement les investissements immatériels, notamment :

- la création ;
- l'innovation non technologique liée à un produit nouveau, l'introduction d'une technologie nouvelle, l'accès à de nouveaux marchés ou liés à des services, des usages, des procédures, des contenus numériques, de la création artistique, etc...
- le développement d'activité ;
- l'accroissement de besoins en fond de roulement (BFR) généré par le projet.

Remboursable sur 7 ans avec un différé de remboursement de 2 ans, le « Prêt Croissance TPE » n'appelle aucune prise de garantie sur le capital de l'entreprise ou le patrimoine de l'entrepreneur. Il peut être adossé à un cofinancement bancaire. Le prêt ne peut pas dépasser le montant des fonds propres de l'entreprise.

Ce nouveau dispositif régional permet ainsi aux très petites entreprises d'accéder plus facilement au crédit bancaire. Les demandes pourront être effectuées en ligne grâce à une plateforme dédiée.

A travers ce nouvel outil, la Collectivité régionale et Bpifrance entendent mettre en place à partir de 2017, plus de 100 prêts croissance TPE, permettant à des TPE de mobiliser autour de 5 M€ de financement. Cet objectif correspond à un effort conséquent de 1.5 M€ de la Région Guadeloupe.



Des priorités stratégiques partagées au service des entreprises

A travers ce partenariat, la Région Guadeloupe et Bpifrance entendent :

- **Soutenir la dynamique entrepreneuriale** pour toutes les entreprises, et notamment pour les TPE (création, reprise-transmission, etc,...) ;
- **Renforcer l'innovation**, via des financements adaptés ;
- **Favoriser la compétitivité et assurer la pérennité des entreprises** (croissance interne, croissance externe, renforcement des structures financières) afin de leur permettre de disposer des outils nécessaires pour innover et s'ouvrir à l'international ;
- **Soutenir l'internationalisation** des entreprises.

Les partenaires souhaitent en particulier renforcer leurs interventions dans les secteurs suivants de l'économie guadeloupéenne :

- **Activités touristiques**
- **Technologies de l'Information et de la Communication**
- **Activités de l'économie verte**
- **Activités du commerce et de l'artisanat**

À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France.

Bpifrance propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 47 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

Contacts presse :

Bpifrance
Nathalie Police
Tél. : 01 41 79 95 26
nathalie.police@bpifrance.fr

Région Guadeloupe
Sylvio Compper
Tel : 06 90 52 72 76
Sylvio.compper@cr-guadeloupe.fr